

DOCUMENTS  
INDEX UNIT

19 DEC 1950

|    |  |  |
|----|--|--|
| M. |  |  |
|----|--|--|

RESTRICTED  
NC/21  
25 mai 1949  
FRENCH  
ORIGINAL: ENGLISH

Lettre en date du 20 mai 1949  
adressée à la Commission de Conciliation  
par l'Evêque anglican de Jérusalem.

Monsieur le Président,

Je regrette profondément, par suite de l'absence temporaire qu'a causée mon séjour en Angleterre, au cours de la plus grande partie du mois d'avril, de n'avoir pas pu me présenter en personne devant la Commission, bien que j'aie eu le plaisir de tenir une conversation rapide et officieuse avec M. Ethridge, à Jérusalem, en mars. La présente lettre a son origine dans le fait que les membres de votre personnel qui sont restés à Jérusalem me disent que vous seriez heureux de recevoir une déclaration de ma part sur l'internationalisation éventuelle de Jérusalem. Puis-je ajouter que si, même à ce stade avancé, la Commission désire me voir et me poser des questions, je me rendrais volontiers à Lausanne dans ce but.

Je désire tout d'abord attirer votre attention sur la résolution No 16 de la Convention de Lambeth de l'année passée, adoptée à l'unanimité par une assemblée de 329 évêques anglicans du monde entier au nombre desquels figuraient 68 évêques des Etats-Unis d'Amérique. En tant que membre de cette Convention, je souscris entièrement aux termes de cette résolution qui sont les suivants :

La Convention considère avec une profonde inquiétude l'avenir de la Palestine: Elle élève une prière pour que le bon ordre et la paix puissent être rendus à la terre qui est sainte pour les millions de Chrétiens ainsi que pour les Musulmans et les Juifs. La Convention fait très grand cas des efforts poursuivis en vue de ramener la paix et exprime la sympathie qu'elle éprouve pour toutes les personnes de toutes races et en particulier pour les Chrétiens de toutes les églises qui se trouvent dans la souffrance.

La Convention fait appel aux nations du monde pour qu'elles ne considèrent pas ce problème comme relevant de l'opportunité - politique, stratégique ou économique - mais comme un problème moral et spirituel qui intéresse un centre nerveux de la vie religieuse du monde. Et pour cette raison la Convention invite instamment les Nations Unies à placer Jérusalem et ses environs immédiats sous contrôle international permanent en assurant la liberté d'accès aux Lieux Saints des adeptes des trois religions.

L'Eglise anglicane n'est pas seule à adopter ce point de vue. Le Comité du Proche-Orient de la Conférence des Missions à l'étranger des Etats-Unis, et le Comité du Proche et du Moyen-Orient de la Conférence des Sociétés missionnaires de Grande-Bretagne et d'Irlande, organisations qui représentent l'une et l'autre toutes les principales églises non catholiques de leurs pays respectifs ont adopté des résolutions presque identiques par lesquelles elles insistent pour que Jérusalem devienne zone internationale; tandis que sa Sainteté le Pape, dans son encyclique du Vendredi Saint, a demandé, entre autres choses, (i) un régime international pour Jérusalem et ses environs; (ii) la protection de tous les Lieux Saints, dans toutes les parties de Palestine, avec la garantie de libre accès à ces Lieux et d'un séjour paisible pour les pèlerins\*.

On est donc justifié à maintenir que l'internationalisation répond aux souhaits de l'immense majorité des Chrétiens du monde. Si la voix de la chrétienté orientale s'est fait entendre moins clairement, c'est surtout du fait que baillonnée par des siècles de domination musulmane, elle doit, encore maintenant, même si Jérusalem était internationalisée, envisager un contrôle juif ou musulman dans la presque totalité du Moyen-Orient. En dépit des Déclarations des Droits de l'Homme, en dépit des clauses relatives à la liberté religieuse dans les constitutions et les traités, en dépit même de la remarquable déclaration de Sir Mohammed Zafrullah Khan devant l'Assemblée générale des Nations Unies (Paris, 10 décembre 1948), la chrétienté orientale sait bien que la liberté religieuse telle qu'on la conçoit en Occident est presque inconnue dans le Moyen-Orient et est même contraire à la loi religieuse de l'Islam comme du

\* Extrait du "Weekly Times" 20 avril 1949.

Judaïsme qui prévoit des peines civiles - par exemple la perte du droit à l'héritage - pour la conversion au christianisme. Je sais personnellement que la voix de la chrétienté locale ne s'est pas fait entendre devant les Commissions antérieures sur la Palestine, surtout en raison du fait que les Chrétiens locaux n'osaient pas dire ce qu'ils pensaient véritablement. Et quels que soient les regrets et la désapprobation que puisse faire naître cette crainte, je sais qu'elle était fondée et l'est encore.

Il semblerait qu'à défaut de l'internationalisation, la seule éventualité serait le partage de la Cité Sainte ainsi que de la Terre Sainte - partage qui, probablement, suivrait à peu près la ligne actuelle de démarcation entre les deux armées. Tout en tenant compte des difficultés considérables d'ordre pratique et administratif de l'internationalisation, tout partage de ce genre ne soulèvera-t-il pas des difficultés encore plus grandes ? Etant donné les différences de langue, de monnaie et de lois, avec des cultures et des civilisations très divergentes engagées en ce moment dans un conflit aigu, ainsi qu'une différence très marquée dans le niveau de vie et le coût de la vie, tout essai de partage de la ville en temps de paix mènerait inévitablement, non seulement à gêner considérablement des citoyens paisibles - et en particulier des étrangers -, mais aussi à une débauche presque inimaginable de toutes les formes de contrebande, de passages de frontière, de non-observation des règlements sur la monnaie et de toutes sortes de profit clandestin - dans laquelle les personnes peu scrupuleuses, de part et d'autre, chercheraient tant à se tromper mutuellement qu'à tourner la loi. Ce n'est pas là une perspective attrayante pour une ville qui est depuis des siècles et devrait toujours rester un lieu de pèlerinage pour les non-palestiniens de toute race et de toute croyance.

On pose souvent ce problème oralement ou par écrit comme s'il s'agissait surtout de la sauvegarde des Lieux Saints. A mon avis il convient de s'entendre clairement sur six points :

- (1) Il n'existe pas de définition acceptée par tous de l'expression Lieu Saint, ni de liste acceptée par tous des endroits qui sont ou ne sont pas Lieux Saints.

- (ii) Les Lieux Saints uniquement chrétiens auxquels on se réfère communément en tant que tels ne sont menacés immédiatement ni par les Musulmans, ni par les Juifs, bien qu'il faille admettre avec regret qu'il existe des risques de friction entre les groupes chrétiens.
- (iii) Par contre, il subsiste un risque considérable de conflit à l'avenir au sujet de lieux qui sont saints pour plus d'une religion.
- (iv) Il est totalement inexact de dire, comme on l'a souvent dit, que tous les Lieux Saints se trouvent dans la Ville vieille et seraient par conséquent sauvegardés si l'on internationalisait seulement la Ville vieille.
- (v) De toute façon on ne pourra échapper au besoin d'un tribunal supranational pour protéger les Lieux Saints et se prononcer à leur sujet, non seulement à l'intérieur, mais à l'extérieur de Jérusalem - par exemple Bethléhem, Nazareth, le Puits de Jacob, la Mer de Galilée.
- (vi) La tâche d'un tel organisme serait grandement facilitée si on le chargeait complètement de l'administration civile de la région de Jérusalem-Bethléhem.\*

Mais surtout, je désire insister sur le fait que cette question ne se borne pas au problème des Lieux Saints seuls. Tout importants que soient des derniers, il est beaucoup plus important pour les Chrétiens de pouvoir pratiquer leur culte "en vertu d'un droit et non par tolérance" dans une sécurité économique et sociale acceptables. Le partage actuel de la Palestine et de Jérusalem a donné beaucoup aux Juifs et laissé quelque chose aux Arabes : il n'a rien donné aux Chrétiens et leur a plutôt retiré la plus grande partie de ce qu'ils avaient et ne leur a guère laissé grand'chose d'autre que l'existence par tolérance. Il est significatif que, dans la division actuelle, les quartiers arabes de la nouvelle ville qui ont été cédés aux

\* A cet égard, je crois que beaucoup de gens désirent très fortement que la zone neutre soit étendue pour comprendre la ville chrétienne de Ramallah et les villages chrétiens voisins de Bir Zeit et Jifnah.

Juifs ou pris par ces derniers sont presque entièrement les quartiers arabes chrétiens - la colonie allemande, la colonie grecque, Qatanon, Baka'a supérieure et Talbiyeh, tandis que la plus grande partie de la zone centrale de la nouvelle ville, qui se trouve maintenant aux mains des Juifs, appartenait à des églises chrétiennes et que les sanctuaires et les monastères de l'ancienne cité en tiraient les revenus nécessaires à leur entretien. A parler franchement, le sentiment général des Chrétiens de Palestine, c'est que les puissances nominale-ment chrétiennes de l'Occident les ont abandonnées presque cyniquement à leur sort, parce qu'ils forment une minorité sans expression politique et qu'ils ne créeront de troubles civiques dans aucun cas.

Mais si j'ai essayé jusqu'à présent d'exposer les raisons qui, pour les Chrétiens, militent en faveur de l'internationalisation, je ne voudrais pas que l'on pense que ce régime ne profiterait qu'aux Chrétiens. Je crois que c'est le meilleur pour Jérusalem et pour la Palestine dans son ensemble. "Jérusalem est bâtie comme une ville qui tient en elle-même son unité." L'une des dernières publications du gouvernement mandataire était un recueil de projets relatifs au développement matériel de la ville dans l'avenir. Faire le partage de Jérusalem à l'heure actuelle, c'est non seulement jeter ces projets à la mer, mais c'est également rendre l'exécution de tout autre projet à jamais impossible et priver pour toujours l'un des centres spirituels du monde, de toute possibilité d'avoir un cadre matériel digne de lui.

En outre, dans une lutte qui dure depuis des millénaires entre Isaac et Ismaël, Esaü et Jacob, nous pensons que l'élément chrétien a un rôle utile à jouer comme médiateur. Les commissions précédentes sur la Palestine ont fait remarquer que ce n'est que dans les écoles chrétiennes que les Arabes et les Juifs apprennent à travailler et à jouer ensemble. La pression qu'exerce le partage actuel expulse complètement les Chrétiens (arabes et juifs) du pays : avec une enclave internationale appropriée - laboratoire dans lequel on pourrait chercher des solutions aux problèmes mondiaux de conciliation dans le domaine social - l'élément chrétien pourrait revenir et reviendrait avec

un nouvel espoir et une nouvelle vigueur pour aider à dissiper l'une des haines les plus anciennes et les plus profondes du monde.

Veillez agréer, . . . .

(signé)

Weston,

St. George's Close  
Jérusalem.

Evêque anglican de Jérusalem.